

Informations clés pour l'investisseur



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Vanguard FTSE All-World High Dividend Yield UCITS ETF (le « Fonds »)

Un compartiment de Vanguard Funds PLC

(USD) Distributing

ISIN : IE00B8GKDB10

Manager : Vanguard Group (Ireland) Limited (« VGIL »)

Objectifs et politique d'investissement

- Le Fonds vise à répliquer la performance du FTSE All-World High Dividend Yield Index (l'« Indice »).
- L'Indice est composé d'actions de sociétés de moyenne et grande tailles, hors fiducies de placement immobilier, des marchés développés et émergents, qui versent un dividende généralement supérieur à la moyenne.
- Le Fonds vise à :
 - répliquer la performance de l'Indice en investissant dans un échantillon représentatif de titres constitutifs de l'Indice.
 - demeurer pleinement investi sauf situation exceptionnelle du marché, politique ou autre condition similaire.
- Le Fonds peut investir dans des instruments financiers dérivés qui peuvent étendre ou diminuer l'exposition à des actifs sous-jacents et résulter dans de plus grandes variations de la valeur liquidative du Fonds. Certains instruments dérivés peuvent accroître le risque de pertes en cas de défaut de paiement de la part d'une contrepartie du Fonds.
- La devise de base du Fonds est USD.
- Le Fonds investit en titres libellés dans des devises autres que la devise de cotation. Les variations des taux de change peuvent avoir des répercussions négatives sur vos investissements.
- Le Fonds peut conclure des opérations de prêt garanties à court terme de ses investissements avec certains tiers éligibles. Cette démarche permet de générer un revenu supplémentaire et de compenser les coûts du Fonds.
- Le Fonds peut ne pas convenir aux investissements à court terme.
- Le revenu des parts d'ETF est normalement reversé chaque trimestre.
- Les Actions ETF sont cotées sur une ou plusieurs Bourses. Sous réserve de certaines exceptions prévues dans le prospectus, les investisseurs n'étant pas des Participants autorisés peuvent uniquement vendre des actions ETF ponctuellement via une société membre d'une Bourse donnée lorsque celle-ci est ouverte.
- Les coûts des opérations de portefeuille auront un impact sur la performance.
- Les actions du Fonds peuvent être achetées ou vendues quotidiennement (sauf lors de jours fériés et selon les restrictions décrites à l'Annexe 1 du prospectus) en transmettant une demande par écrit ou par téléphone. Une liste complète des jours lors desquels les actions du Fonds ne peuvent pas être vendues est disponible sur <https://global.vanguard.com/portal/site/loadPDF?country=global&docId=11628>

Pour de plus amples informations sur les objectifs et la politique d'investissement du Fonds, ainsi que sur la relation limitée avec le Fournisseur d'indices, veuillez vous reporter aux Annexes 1 et 6 du prospectus de Vanguard Funds plc (le « Prospectus ») sur notre site Internet à l'adresse suivante : <https://global.vanguard.com>.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Cet indicateur est basé sur les données historiques et peut ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus faible ne correspond pas à une absence de risque.
- Le Fonds est noté 5 compte tenu de la nature de ses investissements qui comportent les risques énumérés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir des répercussions sur la valeur des investissements du Fonds, voire l'exposer à des pertes.
 - La valeur des actions et titres de capital associés peut être impactée par les fluctuations quotidiennes des marchés d'actions. D'autres facteurs peuvent exercer une influence, comme l'actualité politique ou économique, les résultats des sociétés et des événements importants dans l'univers des entreprises.
 - Les variations des taux de change peuvent avoir des répercussions négatives sur vos investissements.
 - Les marchés émergents sont généralement plus exposés à la situation économique et politique que les marchés développés. Les autres facteurs incluent un risque de liquidité accru, des restrictions sur les investissements ou le transfert d'actifs et un défaut ou le retard de livraison des titres ou de paiement au Fonds.
 - Le risque d'investissement est concentré sur des secteurs, des pays, des devises ou des entreprises spécifiques. Il est donc plus exposé aux événements économiques, de marché, politiques ou réglementaires qui leur sont associés.

L'indicateur de risque et de rendement ne tient pas compte des risques d'investissement suivants dans le Fonds :

- Risque de contrepartie. L'insolvabilité de toute organisation fournissant des services tels que la conservation des actifs, ou agissant à titre de contrepartie d'instruments dérivés ou autres, peut exposer le Fonds à des pertes financières.
- Risque de liquidité. Une liquidité réduite signifie que le nombre d'acquéreurs ou de vendeurs est insuffisant pour permettre au Fonds de céder ou d'acquérir aisément des placements.
- Risque indiciel. Le Fonds n'est pas destiné à répliquer parfaitement la performance de l'Indice à tout moment. Toutefois, il est attendu que le Fonds fournisse des résultats d'investissement correspondant généralement, avant imputation des frais, à la performance en termes de prix et de rendement de son Indice.
- Risque lié à l'échantillonnage de l'indice. Le Fonds s'appuyant sur une technique d'échantillonnage de l'indice au travers de laquelle un échantillon représentatif de titres est sélectionné pour répliquer l'Indice, il existe un risque que les titres sélectionnés pour le Fonds ne soient pas, au total, équivalents à l'Indice dans son ensemble.

Pour de plus amples informations sur les risques, veuillez vous reporter à la section « Facteurs de risque » du Prospectus sur notre site Internet à l'adresse suivante : <https://global.vanguard.com>

Frais

Les frais dont vous vous acquittez permettent de payer les coûts de fonctionnement du Fonds, y compris les frais de publicité et de distribution. Ces frais réduisent le potentiel de rendement de votre placement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée*	Aucune
Frais de sortie*	Aucune

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés au Fonds sur un an	
Frais courants	0.29%

Frais prélevés au Fonds sous certaines conditions	
Commission de performance	Néant

Les investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés (« PA ») peuvent devoir payer des commissions à un courtier lorsque vous achetez ou vendez des titres sur une(des) place(s) boursière(s). Les commissions sont disponibles directement auprès de votre courtier et ne sont pas facturées par le Fonds, ni payables au Fonds.

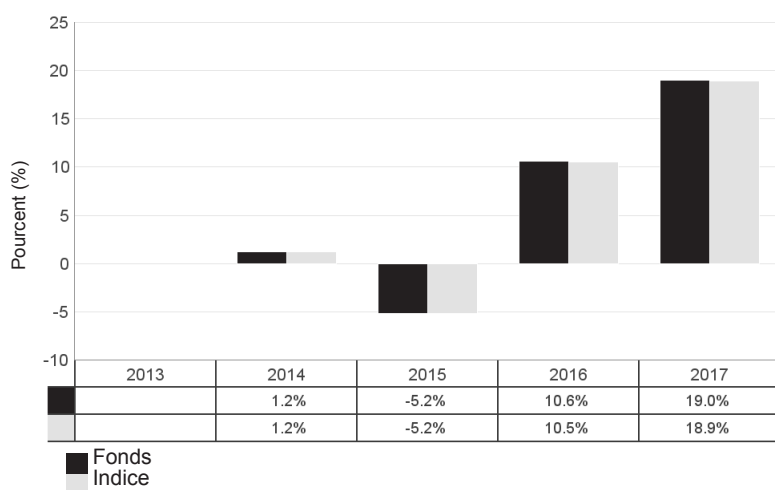
Les PA négociant directement avec le Fonds paieront les frais de transaction associés. En ce qui concerne les créations ou rachats en numéraire, une commission de transaction en numéraire d'un maximum de 2 % s'appliquera. Elle est payée au Fonds et toutes les transactions comporteront des frais de transaction associés. Les investisseurs qui ne sont pas des PA ne paieront pas ces commissions ou frais.

* Dans le cas d'un volume important de souscriptions ou de rachats par un investisseur, l'investisseur en question peut devoir payer des frais supplémentaires (par ex. un prélèvement anti-dilution) au Fonds pour couvrir les frais de transaction engagés.

Le montant des frais courants indiqué est basé sur les frais correspondant à l'exercice clos le 31 décembre 2017. Ce montant pourrait varier d'une année sur l'autre. Il exclut les coûts de transaction du portefeuille.

Pour de plus amples informations sur les frais, veuillez vous reporter au Prospectus et aux sections intitulées « Achat d'Actions », « Rachat d'Actions » et « Frais et Charges » ainsi qu'à l'Annexe 1 disponible sur notre site Internet <https://global.vanguard.com>

Performances passées



• Rendements antérieurs :

1. **Ne préfigurent pas des rendements futurs.**
 2. Comprennent des frais courants et le réinvestissement des revenus dégagés. Les droits d'entrée et de sortie sont exclus.
 3. Ont été calculés en USD.
- Les parts du Fonds ont été émises pour la première fois en 2013.

Informations pratiques

- **Dépositaire** : Le dépositaire de Vanguard Funds plc (« VF ») est Brown Brothers Harriman Trustee Services (Ireland) Limited.
- **Documents, cours des actions et autres informations** : Vous pouvez obtenir des exemplaires du Prospectus et, s'ils sont disponibles, des derniers rapports et comptes annuels et semestriels relatifs à VF, ainsi que les derniers cours publiés des actions et d'autres informations sur le Fonds, gratuitement, auprès de VF plc c/o Brown Brothers Harriman Fund Administration Services (Ireland) Limited, 30, Herbert Street, Dublin 2, Irlande (Tél. : 353-1-241-7105) ou sur notre site Internet à l'adresse suivante : <https://global.vanguard.com>. Des informations sur la politique de communication des participations en portefeuille du Fonds et la publication de la VNI peuvent être obtenues à l'adresse suivante : <https://global.vanguard.com/portal/site/portal/ucits-documentation>. Ces documents ne sont disponibles qu'en anglais.
- **Compartiments** : VF est un Fonds à compartiments multiples appliquant le principe de la séparation des passifs entre les compartiments. Cela signifie que les participations du Fonds sont conservées séparément des participations d'autres compartiments de VF en vertu du droit irlandais et que votre investissement dans le Fonds ne sera pas impacté par d'éventuelles demandes à l'encontre de tout autre compartiment de VF.
- **Actions** : Les Actions ETF du Fonds ne peuvent pas être échangées contre des Actions ETF de tout autre compartiment de VF ni converties dans une catégorie d'actions différente du même Fonds, lorsque d'autres catégories d'actions sont disponibles.
- **Fiscalité** : La législation fiscale irlandaise peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle. Il vous est recommandé de consulter votre conseiller fiscal professionnel.
- **Responsabilité** : VGIL peut uniquement être tenu responsable sur la base de toute déclaration figurant aux présentes qui soit trompeuse, inexacte ou contraire par rapport aux parties correspondantes du Prospectus du Fonds.
- **Politique de rémunération** : Plus d'informations sur la Politique de rémunération de VGIL sont disponibles sur <https://global.vanguard.com/portal/site-/portal/ucits-investment-information>, y compris : (a) une description de la méthode de calcul des rémunérations et des avantages ; et (b) l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages. Une copie imprimée de ces informations peut être obtenue gratuitement sur demande auprès de VGIL au 70 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande.

Le Fonds est autorisé en Irlande et réglementé par la Banque centrale irlandaise (la « Banque centrale »). VGIL est autorisé en Irlande et réglementé par la Banque centrale.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 04/12/2018.